

Le 27 novembre 2019

## Vaccination des professionnels de santé contre la grippe saisonnière : une expérimentation en Normandie

Début octobre, l'ARS lançait une action de promotion de la vaccination contre la grippe saisonnière auprès des professionnels de santé. La Normandie devenait ainsi l'une des deux régions retenues dans le cadre de cette expérimentation nationale, aux côtés de l'Île-de-France. Menée dans 7 établissements de santé (ES) et établissements d'accueil pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de la région, elle vise à augmenter la couverture vaccinale du personnel soignant, encore insuffisante.

### Grippe - Couverture vaccinale des professionnels de santé pour la saison 2018-2019 :

- . En France : 35 % dans les ES et 32% dans les Ehpad.
  - . En Normandie : 52 % dans les ES (9 établissements ont participé à l'étude) et 31% dans les Ehpad (36 structures ont été retenues dans le cadre de l'enquête).
- (Source : BEH – Santé Publique France – octobre 2019)

Les personnels soignants ont un risque majoré de contracter la grippe. La vaccination représente pour eux un intérêt individuel, mais également collectif en permettant une protection indirecte de leurs patients. En milieu de soins, la prévention repose en priorité sur la vaccination antigrippale des patients particulièrement exposés aux risques de complications graves de la grippe (personnes de 65 ans et plus, ou atteintes de certaines maladies chroniques ; femmes enceintes ; personnes obèses) et des personnels de santé en contact avec eux.

La vaccination antigrippale, bien que non obligatoire, est fortement recommandée pour les personnels en contact avec les patients et résidents, avec pour principal objectif de protéger les plus fragiles. Elle reste cependant insuffisante. Pour la promouvoir, le Ministère des Solidarités et de la Santé vient d'initier une expérimentation pour une durée de trois ans, dans deux régions volontaires : l'Île de France et la Normandie.

En Normandie, cette expérimentation est pilotée par l'Agence régionale de santé (Direction de la Santé publique), en collaboration avec Promotion Santé Normandie, la Cire (Cellule d'intervention en région (Cire) de Santé publique France), le Cpias (Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins), le Dr Leroy (expert vaccination) et le Pr Géhanno (médecin du travail) du CHU de Rouen.

---

### Contact presse ARS de Normandie

Hélène MULLER Tél. : 02 31 70 97 63 - [ars-normandie-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-communication@ars.sante.fr)

Les informations recueillies par le service communication font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de communiqués de presse aux médias. Les données sont conservées tant que le media sollicite l'ARS. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Correspondant Informatique et Libertés ⇨ [ars-normandie-juridique@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-juridique@ars.sante.fr)

Pour cette 1<sup>ère</sup> année, l'ARS Normandie a choisi d'intervenir auprès d'un EHPAD par département, de deux services d'un CHU et d'un Centre Hospitalier :

- Calvados : EHPAD Laurence de la Pierre - Condé-en-Normandie
- Eure : EHPAD Villa La Providence - Evreux
- Manche : EHPAD Delivet - Ducey-les-Chéris  
et EHPAD « Au Bon accueil » - Sartilly-Baie-Bocage (GCSMS du Sud-Manche)
- Orne : EHPAD Les Myosotis - Passais Villages
- Seine-Maritime : CHU de Rouen et CH de Fécamp (dont EHPAD)

Concrètement, ces établissements expérimentateurs mettent en œuvre des actions :

- de sensibilisation et de promotion de la vaccination contre la grippe saisonnière à destination des professionnels des établissements participant à l'expérimentation,
- d'organisation de séances de vaccination contre la grippe saisonnière dans les établissements participant à l'expérimentation.

L'ARS participe au financement du temps supplémentaire consacré à ce dispositif.

Ces établissements bénéficient par ailleurs d'un contact privilégié avec les référents ARS qui pilotent cette expérimentation et leurs partenaires.

Pour les accompagner, l'ARS met également à leur disposition un kit de communication, disponible sur son site internet, composé :

- d'un quiz
- d'un flyer d'information
- d'une affiche
- d'une charte d'engagement
- d'un badge
- d'une vidéo

---

### Contact presse ARS de Normandie

Hélène MULLER Tél. : 02 31 70 97 63 - [ars-normandie-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-communication@ars.sante.fr)